

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

10^e séance, 24^e année

Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 7 juin 2022 à 17 h, à distance Teams. Conformément à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*, la directrice générale, madame Esther Lemieux, est présente en personne au centre administratif de Saint-Romuald, situé au 1860, 1^{re} rue à Lévis.

Membres du conseil d'administration présents :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève
Madame Karine Barma-Hamel, parent d'un élève
Monsieur Alexandre Briand, vice-président du CA et parent d'un élève
Madame Jany St-Cyr, parent d'un élève
Madame Amélie Turgeon, parent d'un élève

Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté
Monsieur Guy Dufour, membre de la communauté
Monsieur Yannick Forgues, membre de la communauté
Madame Hélène Massé, membre de la communauté

Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien
Monsieur Jacques Nadeau, membre issu du personnel enseignant
Monsieur Éric Pouliot, directeur d'établissement

Membre du conseil d'administration absent :

Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe et directrice des Services des communications
Madame Manon Robitaille, directrice des Services des ressources humaines
Monsieur Martin Hugues Gauthier, observateur

Les membres du conseil d'administration désignent madame Manon Robitaille, directrice des Services des ressources humaines, à titre de secrétaire pour cette séance, en remplacement de Me Sandra Cauchon, secrétaire générale.

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

1.2 Ouverture de la séance extraordinaire

Monsieur Guy Dufour propose l'ouverture de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 7 juin 2022 à 17 h 02.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

Madame Manon Robitaille, directrice des Services des ressources humaines, confirme qu'il y a quorum.

CA-21-22-173

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Karine Barma-Hamel et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mai 2022
 - 1.5.2 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN
- 1.8 Mot de la présidente

2.0 Décisions

- 2.1 Engagement au poste de directrice ou directeur général(e) du Centre de services scolaire des Navigateurs
- 2.2 Autorisation de signature d'un contrat de travail à la Direction générale

3.0 Information

Aucun point

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des membres

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration

CA-21-22-174

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mai 2022

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 24 mai 2022 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jany St-Cyr et résolu :

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

DE dispenser la directrice des Services des ressources humaines de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 24 mai 2022 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.2 Suivi au procès-verbal

Un suivi au procès-verbal est fait.

1.6 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

1.7 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN

Aucune intervention.

1.8 Mot de la présidente

Madame Ève Lapointe, présidente, s'adresse à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

CA-21-22-175

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR madame Karine Barma-Hamel et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à huis clos pour discuter 2.1 – Engagement au poste de directrice ou directeur général(e) du Centre de services scolaire des Navigateurs.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 17 h 05.

CA-21-22-176

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jany St-Cyr et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 17 h 23.

2.0 DÉCISIONS

**CA-21-22-177
SRH**

2.1 Engagement au poste de directrice ou directeur général(e) du Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU la démission de madame Esther Lemieux à titre de directrice générale du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) le 8 avril 2022;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU l'avis de concours et les qualifications minimales requises pour le poste de directrice ou directeur général(e) du CSSDN;

ATTENDU le processus de sélection effectué par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, auquel participait madame Ève Lapointe, présidente du conseil d'administration, monsieur Alexandre Briand, vice-président du conseil d'administration et monsieur Guy Dufour, membre du conseil d'administration et président du comité des ressources humaines;

ATTENDU la recommandation de madame Ève Lapointe, monsieur Alexandre Briand et monsieur Guy Dufour;

ATTENDU que le contrat de travail de la directrice ou du directeur général(e) doit être conforme au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires* et des règles en vigueur au CSSDN;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jany St-Cyr et résolu :

QUE madame Suzie Lucas soit engagée à titre de directrice générale à partir du 4 juillet 2022;

QUE la présidente du conseil d'administration, madame Ève Lapointe ou, en cas d'absence ou d'incapacité d'agir, le vice-président du conseil d'administration, monsieur Alexandre Briand, soit autorisé(e) à signer le contrat de travail de la directrice générale.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-21-22-178

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR madame Karine Barma-Hamel et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à huis clos pour discuter du point 2.2 – Autorisation de signature d'un contrat de travail à la Direction générale.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 17 h 30.

CA-21-22-179

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jany St-Cyr et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 17 h 35.

**CA-21-22-180
SRH**

2.2 Autorisation de signature d'un contrat de travail à la Direction générale

ATTENDU la démission de madame Esther Lemieux à titre de directrice générale du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) le 8 avril 2022;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU l'engagement de la personne qui occupera le poste de directrice générale du CSSDN à partir du 4 juillet 2022;

ATTENDU la volonté d'effectuer une transition entre madame Esther Lemieux et la nouvelle personne qui entrera en poste;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Pouliot et résolu :

QUE madame Ève Lapointe, présidente du conseil d'administration, ou en cas d'absence ou d'incapacité d'agir, monsieur Alexandre Briand, vice-président du conseil d'administration, soit autorisé(e) à signer un contrat de travail à madame Esther Lemieux, à partir du 4 juillet 2022 jusqu'au 30 septembre 2022, selon un taux horaire établi en fonction du *Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires* et des règles applicables au CSSDN, et en fonction du nombre d'heures requis ou autorisé par madame Suzie Lucas, directrice générale du CSSDN;

QUE madame Suzie Lucas, directrice générale, soit autorisée à signer tout document nécessaire et utile pour donner suite aux présentes, notamment pour autoriser le paiement des heures de travail effectuées par madame Esther Lemieux jusqu'au 30 septembre 2022.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

Aucun point.

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des membres

Aucune question et aucun message.

CA-21-22- 181

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Pouliot et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 17 h 37.

ADOPTÉE à l'unanimité



Ève Lapointe
Présidente



Manon Robitaille
Directrice des Services des ressources
humaines